



- Adresse : Montagne Évasion, Maison du Sport, 3 rue de la Liberté 38130 Échirolles
- Courriel : [montagne.evasion@laposte.net](mailto:montagne.evasion@laposte.net) - Tél : 04 76 09 46 53 (répondeur)
- Site : [www.montagne-evasion38.fr](http://www.montagne-evasion38.fr)

Permanences : au siège social le vendredi de 10h à 11h30 (sauf vacances scolaires)

---

## Règlementation et consignes

*Toute inscription aux activités ou séjours implique d'être à jour de son adhésion*

### I - ADHÉSIONS ET INSCRIPTIONS

- Les adhésions annuelles et les inscriptions aux activités par saisons se font **physiquement ET individuellement.**
- Les adhérents qui ne peuvent être physiquement présents à la date des inscriptions pour **RAISON EXCEPTIONNELLE**, adresseront leur dossier comprenant leur demande d'adhésion et/ou d'inscription aux activités, leur(s) chèque(s) au siège de l'association avant la date d'inscription officielle. Ils peuvent également se présenter au siège de 10h à 11h30 à la permanence le premier vendredi suivant l'inscription. Toutefois, **ils ne seront pas prioritaires par rapport aux adhérents présents physiquement le jour de l'inscription.**
- Les nouvelles adhésions dans l'année s'effectueront en fonction des possibilités aux permanences les vendredis de 10h à 11h30 au siège social.

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux seuls responsables de l'association. Elles ne seront pas communiquées à des tiers.*

*En application de l'article 27 de la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.*

*Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association lors d'une permanence.*

### II - INSCRIPTIONS ET DÉSCRIPTIONS HEBDOMADAIRES AUX SORTIES

**Quelle que soit l'activité choisie, elles sont obligatoires afin que l'association puisse gérer au mieux la capacité des cars.**

- Elles se font sur le site. Sur le répondeur au 04 76 09 46 53, **seulement en cas d'impossibilité.**
- Pour s'inscrire ou se désinscrire sur internet, les adhérents doivent être préalablement enregistrés sur le site. Ceux qui ont des difficultés pourront, lors des inscriptions, demander qu'on leur montre la procédure. (Venir avec son identifiant et son mot de passe).
- Les adhérents inscrits à la sortie doivent s'inscrire sur le site ou en cas d'impossibilité technique sur le répondeur téléphonique **avant 21h l'avant-veille de la sortie.** Ils se présenteront au départ du car à Échirolles avec leur chèque, et leur accès ne sera possible que dans la limite des places disponibles.
- Les adhérents inscrits au forfait sont automatiquement inscrits. En cas d'absence prévue, ils doivent **SE DÉSCRIRE IMPÉRATIVEMENT l'avant-veille de la sortie avant 21h sur le site** ou en cas d'impossibilité sur le répondeur téléphonique.
- Pour les sorties supplémentaires  
L'inscription est obligatoire pour tous sur le site ou en cas d'impossibilité sur le répondeur téléphonique.  
L'adhérent inscrit à une sortie supplémentaire et absent au départ du car devra régler sa sortie.

### III - GESTION DES ANNULATIONS DE FORFAIT

- L'association dédommage l'adhérent du ou d'une partie du forfait, s'il présente un certificat médical avant la fin de la saison. AUCUN remboursement ne sera opéré au-delà de 2 sorties effectuées, que l'adhérent y ait participé ou non.
- Si les conditions météorologiques ne permettent pas de reporter la 6<sup>ème</sup> sortie du forfait, celle-ci ne sera pas remboursée.

### IV- LES ACTIVITÉS

#### 1) Les randonnées pédestres

- Les sorties sont choisies par l'encadrement en fonction de la météo, de la nature de l'itinéraire, et si possible en alternant les massifs.
- Le site internet et le répondeur indiquent le massif et le numéro de la sortie du jour (exemple CHARTREUSE N°1 ou VERCORS N°4), ainsi que l'heure de départ. Les fiches descriptives des sorties sont sur le site internet à la rubrique « programmes des randos ».
- En cas de météo incertaine, consultez la veille au soir le site ou le répondeur pour confirmation de la sortie.

#### Trois formules pour six niveaux :

- **Mardi journée :** **Départ à 7h30**

- 1<sup>er</sup> groupe dénivelée environ 1000 m      2<sup>ème</sup> groupe dénivelée environ 700m

- **Jeudi journée :** **Départ 8h30**

1<sup>er</sup> groupe dénivelée environ 800 m      2<sup>ème</sup> groupe dénivelée environ 600 m

- **Jeudi 1/2 journée :** **Départ 12h**

1<sup>er</sup> groupe dénivelée environ 400 m      2<sup>ème</sup> groupe randonnée douce, dénivelée inférieure à 200 m.

#### 2) Les randonnées raquettes

Pour le choix et les conditions météo, voir ci-dessus à randonnées pédestres.

Elles comportent 3 niveaux :

- **Jeudi journée :** **Départ 8h30**

- **Jeudi 1/2 journée** **Départ 12h**

- **Jeudi 1/2 jour, raquettes douces** **Départ 12h15**

#### 3) Le ski de fond

Activité en ½ jour. **Le départ a lieu à 12h15**, en même temps que celui des raquettes douces.

#### 4) Le ski alpin

Il comprend 3 niveaux :

1 <sup>er</sup> Groupe	<b>pas</b> se - <b>partout</b>	toutes pistes, toutes neiges
2 <sup>ème</sup> Groupe	<b>sport</b> - <b>loisir</b>	toutes pistes et allure adaptée au groupe
3 <sup>ème</sup> Groupe	<b>détente</b> – <b>plaisir</b>	repandre le ski, skier « tranquille »

#### 5) La marche nordique

Elle se déroule à la Frange Verte à Échirolles

**le lundi de 9h30 à 11h30**

#### 6) La gymnastique

Elle est réservée aux adhérents pratiquant une activité physique à Montagne Évasion.

Elle a lieu au Gymnase Pablo Picasso à Échirolles : **le lundi de 17h30 à 19h30**

### IV - LES TARIFS

- Le coût des activités au forfait et à la sortie comprennent le transport, l'encadrement et les frais divers de gestion. Ils ont été établis sur la base d'un remplissage optimal du car.

- Le « forfait 6 sorties », payable par chèque uniquement, est personnel et valable uniquement pour les 6 sorties prévues, quelles qu'en soient les dates. En cas d'absence de l'adhérent, il ne peut être ni reporté, ni prêté, ni cédé.
- **SAUF** en cas d'annulation par l'association de sorties programmées. **OU** Si l'adhérent est absent à une sortie pour cause de participation à un séjour ; la sortie manquante du forfait est alors reportée à la 1<sup>ère</sup> sortie supplémentaire, lorsqu'elle a lieu.
- Pour le ski alpin, les tarifs comprennent le transport, l'encadrement et le forfait remontées mécaniques. Ils dépendent du nombre d'inscrits (forfait groupe ou non) et du moyen de transport (car ou voitures).

## V - LES SÉJOURS

**Ils sont organisés par Montagne Évasion et ses animateurs.**

Les programmes et renseignements sont publiés sur le site. Les inscriptions s'effectuent à la permanence ou par courrier avant la date limite fixée.

## VII - ACTIVITÉS CULTURELLES

- La participation annuelle de **5 €** aux activités culturelles est réglée par chèque séparé **en même temps** que l'adhésion et l'inscription aux autres activités.

## VIII - RAPPELS

***Tous les départs en cars ont lieu au Parking rue Gabriel Didier à Échirolles - derrière le gymnase Lionel Terray -***

### • CERTIFICAT MÉDICAL

Il est **OBLIGATOIRE** pour participer aux différentes activités de Montagne Évasion. S'il n'est pas fourni, l'inscription aux activités ne sera pas acceptée.

### • Matériel

- Chaque adhérent doit être équipé de son propre matériel.
- Le Conseil d'administration a donné tout pouvoir aux animateurs pour interdire la participation à une sortie à tout adhérent non équipé correctement. Les chaussures basses de sport sont interdites pour les randonnées.
- Les ceintures émettrices Life Bip, prêtées par l'association sont obligatoires pour les sorties raquettes journée.
- Des housses pour les skis et chaussures avec le nom et le n° de tél de l'adhérent sont obligatoires.

### • Consignes

Nous rappelons que tous les adhérents doivent impérativement appliquer les consignes et les règles communiquées par les responsables lors des sorties, notamment concernant la sécurité et le respect de l'environnement.

### • Avoir dans son sac à dos

- ses papiers d'identité (ou copie), sa carte vitale et de mutuelle, le nom des personnes à prévenir en cas d'urgence.
- sa pharmacie personnelle. Si vous devez prendre des médicaments au cours de la sortie, prévenez les responsables.

### • Conditions d'accès dans les cars

- Respectez les consignes affichées dans le car ou données par le chauffeur
- N'accédez pas avec sacs à dos, chaussures de montagne, raquettes, bâtons etc.

*La gestion de votre association et de ses activités  
est assurée par des bénévoles.  
Sachez accepter quelques défaillances dans les dispositifs  
mis à votre service et restez toujours courtois.*